

**UNIVERSITÉ „BABEȘ-BOLYAI” DE CLUJ-NAPOCA  
FACULTÉ DE DROIT  
ÉCOLE DOCTORALE DE DROIT**

***Les Obligations naturelles***

**- Résumé de thèse -**

**Directeur de thèse:  
Prof. univ. dr. Liviu POP**

**Doctorant:  
Adina-Nora BUCIUMAN**

**2013**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>Chap. I Théories sur la notion d'obligation naturelle .....</b>	<b>8</b>
<b>1. Historique de la notion.....</b>	<b>8</b>
<b>1.1. L'obligation naturelle dans le droit romain.....</b>	<b>8</b>
<b>1.2. L'obligation naturelle dans le Vieux droit français.....</b>	<b>12</b>
<b>2. Théories concernant le fondement de l'obligation naturelle. Une brèche dans la dichotomie traditionnelle Droit – Morale.....</b>	<b>13</b>
<b>2.1. La conception classique de l'obligation naturelle .....</b>	<b>14</b>
A. <i>L'obligation naturelle – une obligation civile imparfaite.....</i>	15
B. <i>La critique de la théorie classique.....</i>	17
<b>2.2. La conception moderne de l'obligation naturelle.....</b>	<b>19</b>
A. <i>La théorie moralisante sur l'obligation naturelle.....</i>	21
B. <i>La critique de la théorie subjective.....</i>	25
a) <i>La discordance entre l'obligation naturelle et le devoir de conscience dans la jurisprudence .....</i>	26
b) <i>La dissociation de l'obligation de la sanction .....</i>	31
<b>2.3. La conception néoclassique de l'obligation naturelle.....</b>	<b>33</b>
A. <i>La théorie dualiste de l'obligation civile.....</i>	34
B. <i>La valeur explicative de la conception dualiste.....</i>	35
<b>3. Réflexions de synthèse.....</b>	<b>39</b>
<b>Chap. II La juridicité de l'obligation naturelle.....</b>	<b>44</b>
<b>1. Le refus de l'altérité institutionnelle: entre le juridique et l'éthique.....</b>	<b>44</b>
<b>1.1. Entre l'éthique et la morale.....</b>	<b>44</b>
<b>1.2. Le droit- l'exécuteur de la règle de la morale?.....</b>	<b>47</b>
<b>1.3. Les obligations naturelles – des devoirs moraux?.....</b>	<b>50</b>
<b>2. Le fondement de la règle juridique.....</b>	<b>56</b>
<b>2.1. Ontologie et méthodologie juridique. Positivisme versus iusnaturalisme.....</b>	<b>56</b>
<b>2.2. La justice - tropisme éponyme de la norme de droit. L'obligation naturelle en tant qu'obligation juridique.....</b>	<b>64</b>
<b>2.3. La théorie du non-droit et l'obligation naturelle.....</b>	<b>72</b>
<b>3. Conclusions.....</b>	<b>81</b>
<b>Chap. III L'obligation naturelle et l'obligation civile.....</b>	<b>84</b>
<b>1. La structure de l'obligation civile.....</b>	<b>84</b>
<b>1.1. La vulnérabilité de la théorie dualiste de l'obligation civile.....</b>	<b>84</b>
A. <i>Les prémisses de la théorie dualiste de l'obligation.....</i>	85
B. <i>La critique de la théorie dualiste.....</i>	90
a) <i>Une interprétation historique erronée.....</i>	90
i) <i>La critique de l'antériorité de l'obligation délictuelle dans le droit romain.....</i>	91
ii) <i>La critique de l'assimilation du régime des garants procéduraux avec celui des otages primitifs.....</i>	93

iii) La critique de l'identification de l'origine des contrats extrajudiciaires dans la garantie.....	94
iv) La critique de la méthode de la recherche.....	94
b) Une capacité théorique limitée.....	95
C. <i>Conclusions</i> .....	97
<b>1.2. L'influence de la théorie des droits subjectifs sur le concept d'obligation civile.....</b>	<b>99</b>
A. <i>Le droit subjectif – de l'idée philosophique à la technique juridique</i> .....	100
a) Le journal d'une mutation de la pensée juridique.....	100
b) Le droit subjectif entre bénéfiques et effets adverses.....	105
B. <i>Le droit subjectif et l'obligation civile</i> .....	110
a) L'insertion du droit subjectif dans la définition de l'obligation civile.....	110
i) L'obligation – fondement de l'action.....	111
ii) L'extension du domaine de l'obligation.....	112
b) La définition de l'obligation civile ou lorsque un plus un font autre chose que deux.....	114
i) Dette, créance, obligation. Un implant pour le moins incommode.....	115
ii) <i>Norma agendi</i> . La valeur normative du devoir.....	116
iii) <i>Facultas agendi</i> . La créance comme droit subjectif.....	124
iv) L'obligation civile – un droit d'obtenir l'exécution d'une norme individuelle de comportement.....	129
<b>2. En guise de conclusions. La structure de l'obligation naturelle.....</b>	<b>130</b>
<b>Chap. IV La relation entre les obligations naturelles et les libéralités.....</b>	<b>135</b>
1. <i>Au niveau de la technique juridique: un problème de compatibilité de l'obligation naturelle avec l'intention libérale</i> .....	135
1.1. <b>La thèse de l'incompatibilité de l'obligation naturelle avec l'intention libérale...</b>	<b>136</b>
A. <i>L'incompatibilité absolue traditionnelle</i> .....	136
B. <i>La théorie „moderne”: l'incompatibilité de principe</i> .....	137
a) La règle: l'exclusion de l'intention libérale.....	137
b) L'exception: l'obligation naturelle de donner.....	139
1.2. <b>La thèse de la compatibilité de l'obligation naturelle avec l'intention libérale.....</b>	<b>141</b>
A. <i>La critique de la solution traditionnelle</i> .....	141
a) Argumentation exégétique déficitaire .....	141
b) Affect et technique juridique.....	145
B. <i>La qualification néoclassique: intention libérale- oui, libéralité- non</i> .....	153
2. <b>Y a-t-il une tension au niveau ontologique?</b> .....	<b>156</b>
2.1. <b>La fragilité des instruments de travail.....</b>	<b>156</b>
A. <i>Altruisme et égoïsme. L'argument philosophique</i> .....	156
B. <i>Devoir ou don- contre-don. L'argument anthropologique</i> .....	158
C. <i>Échange et serment. L'argument théologique</i> .....	161
2. <b>La libéralité et l'obligation naturelle – entre compréhension et action.....</b>	<b>163</b>
3. <b>Le devoir de justice naturelle et le patrimoine. Précisions conclusives.....</b>	<b>164</b>
<b>Chap. V L'engagement unilatéral – forme de positivation d'une obligation naturelle.....</b>	<b>167</b>

<b>1. Le rôle de l'engagement unilatéral dans la création d'obligations.....</b>	<b>168</b>
<b>1.1. Les prémisses du droit objectif.....</b>	<b>169</b>
<i>A. Le Iusnaturalisme du XVIIe siècle – un testament difficile à interpréter.....</i>	<i>169</i>
<i>B. L'état du droit positif. Un regard comparatif .....</i>	<i>173</i>
a) Le droit français. L'insuffisance de la volonté unilatérale.....	173
b) Le droit allemand. La théorie de la déclaration de volonté – entre essor doctrinaire et prudence législative.....	175
c) Répliques des originaux. La réglementation de l'engagement unilatéral dans d'autres systèmes de droit continentaux.....	178
d) Des projets de codifications européennes.....	178
e) Le nouveau Code civil roumain. La modernité à tout prix.....	179
<b>1.2. Les valences nomothétiques de la volonté unilatérale.....</b>	<b>181</b>
<i>A. Pacta sunt servanda. De la règle morale à la règle juridique.....</i>	<i>182</i>
a) La règle morale.....	182
b) La règle juridique.....	184
c) Consensualisme et volontarisme. Une distinction nécessaire.....	186
d) La volonté interne et la volonté extériorisée. L'impératif de la cohérence du système juridique.....	187
<i>B. La sécurité du circuit civil. La „reliance” ou à propos d'un emprunt dénaturé.....</i>	<i>193</i>
<b>1.3. Le rôle de l'engagement unilatéral dans la création d'obligations juridiques civiles. Aspects de technique juridique.....</b>	<b>198</b>
<i>A. L'engagement unilatéral et le droit objectif.....</i>	<i>198</i>
<i>B. L'impact de la loi positive sur l'engagement. La source d'obligations entre acte et fait juridique.....</i>	<i>201</i>
<i>C. L'acte unilatéral – apanage des pouvoirs subjectifs de l'auteur .....</i>	<i>208</i>
<b>2. Le mécanisme de la transformation de l'obligation naturelle en obligation civile.....</b>	<b>211</b>
<b>2.1. La thèse classique de la novation .....</b>	<b>211</b>
<b>2.2. La thèse de l'acte confirmatif .....</b>	<b>214</b>
<b>2.3. Déclaratif, reconnaissant, attributif. Un classement des actes ou de leurs effets? .....</b>	<b>214</b>

2.4. L'engagement unilatéral – instrument de positivisation d'une obligation naturelle.....	218
---	-----

<b>Chap. VI Obligations naturelles résultant de mécanismes d'extinction imparfaite de l'obligation.....</b>	<b>221</b>
---	------------

1. <i>La rémission unilatérale de dette</i> .....	225
1.1. <b>La rémission de dette – un contrat à effet extinctif</b> .....	226
A. <i>La nature conventionnelle – une conséquence de l'effet translatif?</i> .....	227
B. <i>La rémission de dette et le principe de la symétrie des formes</i> .....	230
C. <i>La polyvalence de la rémission de dette</i> .....	233
1.2. <b>La valeur et les effets du renoncement unilatéral à la créance</b> .....	237
2. <i>Mécanismes extinctifs imparfaits dans le droit de l'insolvence</i> .....	243
2.1. <b>La réduction du taux de la créance par le plan de reorganisation</b> .....	243
A. <i>Rémissions de dette „forcées”?</i> .....	244
B. <i>La procédure d'insolvabilité – la suppression de la contrainte par l'État</i> .....	245
C. <i>Les cautions et les co-débiteurs solidaires</i> .....	248
2.2. <b>La rémission de dettes du débiteur personne physique lors de la clôture de la procédure</b> .....	249
2.3. <b>„Clause de retour à meilleure fortune”. La modulation conventionnelle de l'effet extinctif de la rémission de dette</b> .....	251
3. <i>L'effet extinctif de la prescription</i> .....	253
3.1. <b>Une limitation de la protection du droit subjectif</b> .....	254
3.2. <b>L'effet extinctif – automatique ou volontaire?</b> .....	256

<b>Chap. VII Le contrat de jeu ou le jeu au contrat ? Regard sur les obligations issues du jeu ou du pari .....</b>	<b>261</b>
---	------------

1. <b>La chance et le droit. L'attitude du législateur vis-à-vis du jeu</b> .....	261
1.1. <b>La défaveur classique</b> .....	261
A. <i>La droit romain</i> .....	261
B. <i>Le droit médiéval</i> .....	264
C. <i>Le Code civil</i> .....	267
1.2. <b>Époques et moeurs</b> .....	268
2. <b>La signification de l'exception de jeu</b> .....	270
2. <b>Le jeu „au contrat”?</b> .....	271
A. <i>La théorie de la non-pertinence du jeu pour le droit</i> .....	272
B. <i>Le jeu -contrat, un pari perdu?</i> .....	274
a) <i>Le contrat – une catégorie aux critères incertains</i> .....	274
b) <i>Jeu versus sérieux? Jocandi causa versus contrahendi causa?</i> .....	281
2.2. <b>CONTRAT de jeu ?</b> .....	285
A. <i>Théories qui contestent la valabilité du jeu</i> .....	285
a) <i>La répression de l'immoralité. Nullité absolue</i> .....	286
b) <i>La protection du joueur. Nullité relative</i> .....	291
B. <i>Le rapport du jeu et du pari à une théorie générale des contrats aléatoires</i> .....	295
a) <i>L'utilité économique et sociale du contrat aléatoire – une faveur qu'on doit gagner?</i> ..	295
b) <i>L'exception de jeu – interventionnisme étatique versus volonté individuelle</i> .....	299

<b>3. Le mécanisme de l'exception de jeu .....</b>	<b>304</b>
<b>3.1. Le jeu (le pari) – engagement sur l'honneur .....</b>	<b>305</b>
<b>3.2. La dette de jeu / pari – obligation naturelle .....</b>	<b>310</b>
<b>4. Conclusions.....</b>	<b>314</b>

<b>Conclusion finale.....</b>	<b>316</b>
-------------------------------	------------

<b>Bibliographie.....</b>	<b>319</b>
---------------------------	------------

## MOTS- CLÉS

Obligations naturelles, obligations civiles, obligations juridiques, obligations morales, la théorie dualiste de l'obligation, droit-morale, positivisme juridique – droit naturel, justice, justice commutative, justice distributive, la théorie du non-droit, droit subjectif, dette, créance, la prérogative de recevoir, la prérogative de prétendre, exigibilité, libéralité, paiement, donations rémunératoires, acte unilatéral, engagement unilatéral, *pacta sunt servanda*, consensualisme, volontarisme, déclaration de volonté, acte-fait juridique, remise de dette, insolvabilité judiciaire, concordat, *clause de retour à meilleure fortune*, prescription extinctive, contrat de jeu ou pari, exception de jeu, la notion de contrat, *nemo auditur propriam turpitudinem allegans*, cause juridique, *jocandi causa*, *contrahendi causa*, engagement sur l'honneur.

## RÉSUMÉ

Dans ce travail nous proposons une analyse des obligations naturelles et de la question de leur situation dans la sphère juridique. Dépourvues de contraintes, mais admises sur le plan juridique par la reconnaissance de la valabilité du paiement, les obligations naturelles font rarement de nos jours l'objet d'une étude de doctrine. En ce qui nous concerne, nous nous sommes proposé de démontrer la nature juridique des obligations naturelles, en apportant des arguments pour une conception anti-positiviste du droit. L'obligation naturelle est une dette de justice corrective, au sens du droit naturel classique de la théorie aristotélicienne, dont la force obligatoire est ignorée ou refusée par le droit positif. Son exécution est un paiement et non pas une libéralité. Au niveau technique, elle se traduit par une dette non-exigible et une créance limitée à la prérogative du créateur de recevoir la prestation. La révélation de l'existence, dans le cadre de l'obligation civile, de deux dimensions partiellement superposées, mais de nature distincte, la créance, incluse dans la sphère des droits subjectifs et la dette, comme norme individuelle de comportement, intégrée dans le droit objectif, a permis l'analyse des hypothèses tant d'extinction imparfaite que de naissance imparfaite des obligations. De même, l'existence de la norme obligationnelle permet l'efficientisation de l'obligation naturelle par la voie de l'engagement unilatéral du débiteur.

1. L'étude des obligations naturelles présente une difficulté particulière qui résulte de sa concentration réduite sur le plan législatif et doctrinaire, corroborée avec sa situation conceptuelle en marge du domaine de certaines notions dont la définition fait l'objet de disputes difficiles à trancher. S'y ajoute le risque de confusion auquel est exposé l'emploi du syntagme „obligations naturelles” dans des sens différents, qui se rencontrent cependant de façon tangentielle, à travers les époques juridiques et les philosophies qui les ont influencées.

Le droit romain classique et celui justinien ne partagent pas la même vision sur l'obligation naturelle. Dans le droit canonique, elle s'imprègne d'une forte teinte de morale chrétienne, pour que les franciscains la rattachent à un droit naturel divin sur lequel même pas le Pape n'avait de pouvoir d'interprétation. En confrontant les conceptions antérieures de Domat, plus proche de la technique du droit romain classique et de Pothier, adepte des conceptions canoniques, les rédacteurs du Code Napoléonien choisissent de ne pas préciser la notion d'obligation naturelle, en se contentant de montrer, dans le cadre des textes réservés au paiement, que la restitution n'est pas permise si celle-ci a été volontairement payée. Les formules des codes civils ultérieurs, même s'ils parlent parfois d'„obligations morales”, ne sont pas plus édifiantes sur la nature de l'obligation naturelle.

2. En partant de ces prémisses, la doctrine concernant la qualification de l'obligation naturelle se partage entre les deux grandes tendances déjà esquissées par les deux grands hommes de loi dont l'oeuvre s'est trouvée à la base de la codification française. Qu'on les regroupe en théories classiques *vs.* théories modernes, objectives *vs.* subjectives, techniques *vs.* moralisantes, l'enjeu de la dispute est représenté par le problème de la reconnaissance ou de la contestation du caractère juridique de l'obligation naturelle. Sans contester la juridicité des effets de cette obligation – le paiement valable et donc non-répétitif- les partisans des deux courants débattent de la nature – juridique ou purement morale – de la dette préexistant sur laquelle est basée l'exécution.

Circonscrites à ces deux orientations, trois conceptions ont été longuement défendues, ce pourquoi nous leur avons réservé une attention et un traitement particuliers dans **le premier chapitre** de notre travail. A la conception subjective, soi-disant „moderne”, promue par Georges Ripert, qui s'est proposé de démonter la théorie objective classique d'Aubry et Rau, s'oppose aujourd'hui une nouvelle vision technique, le résultat d'un remodelage remarquable de la dernière. Il s'agit de la théorie néoclassique de l'obligation naturelle, promue par Jean-Jacques Dupeyroux, suivant la conception dualiste de l'obligation civile, promue par les pandectistes allemands.

3. La question de la juridicité de l'obligation naturelle partage la doctrine entre deux camps qui s'opposent, mais les contre-arguments de chacun semblent ne pas atteindre leur but, de sorte que le conflit reste toujours ouvert. Au flux de sève morale dont Georges Ripert veut nourrir en permanence le droit s'oppose la possibilité structurale de l'existence d'une obligation juridique dépourvue de contrainte. Tranchée en dette/ devoir?? (*Schuld*) et responsabilité(*Haftung*), selon le modèle dualiste d'origine allemande, l'obligation civile prétend pouvoir exister encore sur le plan juridique après l'élimination du second élément, sous la forme de l'obligation naturelle. Le langage des deux visions différentes n'est cependant pas un langage commun, leurs plans de déroulement ne se superposent pas, ce qui explique l'incapacité d'établir l'influence de l'une sur l'autre.

4. Notre premier objectif est de trouver les points de rencontre des deux conceptions sur l'obligation naturelle, pour pouvoir analyser leur force persuasive, en les considérant vraiment face à face. Dans ce but, il a fallu reconnaître l'impossibilité de détacher le droit d'un système de valeurs qui le transcendent, tout en assurant sa force vitale et en justifiant son existence. Les bénéfices de la soi-disant neutralité du droit face aux valeurs morales sont une chimère attrayante, dont la fausseté

doit être dévoilée. L'étude mène le lecteur, dans le cadre du **deuxième chapitre**, vers la dialectique de la détermination philosophique du concept de droit qui oppose les courants du positivisme juridique aux théories du droit naturel.

La thèse fondamentale de notre travail est une plaidoirie en faveur de l'idée que tout l'échaffodage juridique est soutenu et orienté en même temps par le concept de justice, développé dans la philosophie du droit naturel. L'obligation, soit civile, soit naturelle, est un devoir qui obéit à un impératif de justice, déterminé selon les célèbres formules d'Aristotele, *justice corrective* ou *commutative* et *justice distributive*. Plus exactement, l'obligation naturelle, de même que celle civile, est un devoir de justice corrective, qui impose au débiteur d'éliminer un déséquilibre injuste du type patrimonial. Sans aucun rapport avec sa consécration par la norme positive, l'obligation naturelle s'impose au débiteur par la force de l'impératif de justice naturelle. Le refus de l'identification du droit avec l'ensemble des normes positives ou des décisions judiciaires empêche l'adoption de la célèbre construction du *non-droit* de Jean Carbonnier: l'obligation naturelle ne se situe ni en dehors du droit, ni en opposition avec celui-ci, mais au coeur même de celui-ci, constitué des règles du droit naturel. Ceux qui vivent et agissent en harmonie avec les règles de la justice ne se situent pas en dehors du droit, mais à son apogée. Cela parce que droit signifie en premier lieu justice, art de ce qui est bon et équitable.

L'obligation naturelle a une existence abstraite *objective*. C'est la quête du juste milieu entre perte et surplus. Ayant la même essence que l'obligation civile, l'obligation naturelle se distingue de celle-ci par son manque de consécration positive, de la loi étatique ou de la volonté privée créatrice de normes. Son imperfection se reflète non pas au niveau de l'intensité avec laquelle la prestation est due, mais à celui de la protection du créateur pour le cas de la non-exécution volontaire. Ainsi, l'obligation naturelle n'est pas le simple produit de la conscience individuelle, *subjective*. Cette dernière intervient seulement pour stimuler l'exécution, dans les conditions où le droit positif la laisse de côté.

5. Une fois la substance éminemment juridique de l'obligation naturelle précisée, la recherche doit être dirigée vers la détermination de la particularité structurale de celle-ci face à l'obligation civile. Dans ce but, nous avons analysé tout d'abord, dans le **troisième chapitre** de la thèse, la conception dualiste de l'obligation civile. Etant donné que le partage de l'obligation en deux composantes distinctes et indépendantes, la dette (*Schuld*) et la contrainte (*Haftung*) peut être très suggestive pour la situation de l'obligation naturelle, ça devient nécessaire de vérifier la validité

de cette théorie dans le cas de l'obligation civile. Une conception unitaire sur la structure de l'obligation doit convaincre non seulement dans ses cas exceptionnels, mais surtout dans les cas qui représentent la règle. Sous cet aspect, la théorie ne tient pas debout. Sa principale prémisse, la prétendue apparition, dans le droit romain, de l'obligation délictuelle avant celle contractuelle est le résultat d'une interprétation historique erronée. Le système des compositions volontaires ne représente pas une transformation brusque du remède par une vengeance avec une obligation délictuelle, mais un système intermédiaire où l'amende, comme faculté de rachat, coexiste avec la vengeance et se justifie par l'existence de cette dernière. L'obligation délictuelle véritable, à fonction de réparation, est apparue dans le droit romain le plus probablement après le modèle de l'obligation *ex contractu*, mais pas avant le premier siècle de notre ère. Les sources concernant la vieille époque romaine sont trop peu nombreuses et trop contradictoires pour pouvoir en extraire le régime des garanties procédurales. En tout cas, il ne peut être vérifié en dehors du doute que *vindex*, *vas* et *praes* auraient été au départ des otages, pour admettre l'hypothèse des adeptes de la théorie dualiste, selon laquelle les deux éléments de l'obligation se seraient réunis, par la suite d'un processus lent, premièrement dans la personne des garants. La théorie dualiste attribue imprudemment aux conceptions primitives une capacité de théorisation inconcevable à une époque où le droit représentait une somme de solutions d'espèce.

Deuxièmement, la théorie dualiste de l'obligation manifeste une capacité théorique limitée. Elle réduit son utilité à l'analyse de certaines institutions ou mécanismes ponctuels, cas où la théorie classique, du rapport créateur – débiteur, n'a pas un pouvoir explicatif satisfaisant. Cependant, en parvenant à expliquer élégamment les cas exceptionnels, les situations anormales, la vision dualiste se retrouve dans la situation paradoxale d'être incapable de justifier des aspects qui tiennent du fonctionnement normal de l'obligation civile, en laissant sans solution, par exemple, la détermination du mécanisme de la cession de créance ou le régime *pendente conditione* de l'obligation sous *condition suspensive*. En outre, la théorie dualiste ignore les règles qui gouvernent les effets du contrat, en faveur d'une obligation hypertrophiée, où les garanties, bien qu'issues d'un contrat distinct de celui qui a généré l'obligation principale, sont incluses dans la structure de celle-ci.

6. En ce qui nous concerne, pour déterminer la particularité structurale de l'obligation naturelle par rapport à l'obligation civile, nous sommes partie du constat que, si l'obligation naturelle est en général analysée exclusivement dans la perspective du débiteur, l'obligation civile est considérée en même temps soit comme dette ou créance, soit comme dette plus créance. Dès le

début de nos études juridiques, nous avons été frappée par cette valence de dédoublement de l'obligation civile, qui lui permet d'être de façon concomittente un élément singulier et une somme des mêmes éléments uniques avec lesquels elle s'identifie. Cela semble défier les mathématiques élémentaires. Nous avons identifié comme source de ce paradoxe l'insetion du concept de droit subjectif dans la définition classique de l'obligation dans le droit romain. L'éclaircissement de la structure de l'obligation civile, mais aussi, implicitement, de celle naturelle, suppose la compréhension exacte du supplément de complexité que la notion de droit subjectif apporte à l'obligation civile.

Résultat de la systématisation du droit réalisée par l'individualisme rationaliste promu par Hugo Grotius et Samuel von Pufendorf, la notion de droit subjectif a, selon notre avis, une nature instrumentale et non pas substantielle. Le droit subjectif, considéré selon une conception qui n'inclut pas les libertés individuelles, n'existe pas en dehors de sa fonction d'explication et de systématisation du juridique.

L'impacte du succès des philosophies individualistes sur la doctrine juridique doit être corroboré sur le plan technique, dans le cas de l'obligation civile, avec une double évolution: tout d'abord, la dissociation graduelle de l'obligation de l'action en justice, à partir des gloses du XI<sup>e</sup> siècle, fait que le droit du créancier à son dû soit vu distinctement du droit de poursuivre en justice l'exécution de la prestation; ensuite, l'admission du principe du consensualisme et la généralisation de la responsabilité civile mènent à l'extension sans précédent du domaine de l'obligation. Les deux processus expliquent en partie le virage subjectiviste de l'obligation civile, les conquêtes du droit subjectif sur le terrain de la définition de celle-ci.

En étudiant la mécanique de l'insertion du droit de créance dans la définition romaine de l'obligation civile, nous avons montré que le devoir, la créance et l'obligation ne peuvent être les termes d'une banale opération arithmétique. Le concept unitaire de l'obligation romaine ne peut inclure de façon naturelle le droit subjectif. Le devoir, mentionnée par la définition romaine de l'obligation et la créance, manifestation du droit subjectif, représentent deux dimensions distinctes de l'obligation, chacune ayant une nature différente. Le devoir est une norme individuelle de comportement qui impose au débiteur l'exécution d'une prestation en faveur du créancier. De par sa nature de norme, elle s'intègre au système de normes du droit objectif. La créance cependant représente le droit subjectif du créancier, qui se décompose dans la prérogative de recevoir la prestation et la prérogative de la prétendre. La nature différente de ces éléments fait qu'ils aient souvent un régime juridique distinct. Ainsi, il y aura des règles et des mécanismes juridiques qui

affectent seulement la créance (telle la prescription extinctive), en laissant intacte le devoir. Ainsi, au niveau structural, l'obligation naturelle se distingue de l'obligation civile par le fait que le droit subjectif qu'elle offre au créancier est vidé de la prérogative de prétendre la prestation. A son tour, la norme obligationnelle est identique du point de vue du contenu et de la nature avec celle de l'obligation civile, excepté le fait qu'elle manque d'exigibilité.

7. L'existence de la norme obligationnelle justifie le régime juridique de l'obligation naturelle, synthétisé par la formule *soluti retentio*. L'acte volontaire d'exécution de l'obligation naturelle est, par conséquent, un paiement valable, acte neutre du point de vue de l'onérosité ou de la gratuité, et non pas un don réalisé en raison d'un commandement moral. L'absence de la prérogative du créancier de prétendre l'exécution, la liberté de celui-ci de se soumettre ou non à la voix de sa propre conscience ont souvent fait glisser le discours vers la qualification de l'acte d'exécution de l'obligation naturelle de libéralité.

Nous avons présenté ces théories dans **le quatrième chapitre** de notre thèse, dans le contexte de la question de la compatibilité de l'obligation naturelle avec l'intention libérale. La quête d'une justification du classement hors la gratuité d'un acte par lequel „le débiteur” transfère une valeur patrimoniale, sans pouvoir être contraint juridiquement en ce sens, manque le domaine de la technique juridique, en déviant, cependant sans un succès notable, dans les sphères de l'éthique, de l'anthropologie, de la religion, ce qui peut suggérer qu'ici le débat théorique ne peut conduire à une explication sous la forme d'une réponse du type binomial.

8. La conception que nous avons proposée de l'obligation naturelle nous a permis d'offrir des arguments édifiants sur l'efficacité de l'engagement unilatéral d'exécution d'une obligation naturelle. La question de l'acte unilatéral générateur d'obligations a représenté longtemps l'un des tabous de la doctrine juridique française, étant ignoré ou désavoué aussi dans notre droit. Le nouveau Code civil roumain suggère qu'on abandonne la tradition par la réglementation, dans l'article 1327, du caractère obligatoire de la promesse unilatérale émise indépendamment de l'acceptation. Dans **le cinquième chapitre** de notre travail, nous avons analysé en détail les valences de la volonté unilatérale, en examinant l'influence que les systèmes promus par Hugo Grotius et Samuel von Pufendorf ont eue sur les modèles français et allemand, qui se trouvent aujourd'hui à la base des systèmes juridiques européens. Dans ce contexte, notre recherche n'a pu ignorer les projets de

codification européenne, selon la formule desquels ont été rédigés les textes rélevants de notre code récent.

La règle *pacta sunt servanda* représente la traduction laïque en matière contractuelle de la règle morale du respect d'une promesse. Elle ne s'applique pas, en général, aux manifestations de volonté émises en vue de la production d'effets juridiques, mais seulement à celles dont la règle juridique, positive ou naturelle reconnaît l'efficacité. Ainsi, la volonté individuelle peut agir seulement dans la sphère subjective de l'auteur, plus précisément au niveau des droits ou des facultés dont celui-ci peut disposer librement. Elle ne pourra pas créer de nouveaux devoirs, au sens de normes, mais elle pourra rendre efficace une norme obligationnelle à laquelle correspond seulement la prérogative du créateur de recevoir la prestation. Le mécanisme est celui de la positivation d'une obligation naturelle par la manifestation unilatérale de volonté du débiteur, lequel, par cette voie, renonce indirectement à la faculté d'invoquer le manque d'exigibilité de son devoir.

9. Dans la même perspective, nous avons pu analyser aussi les dettes de jeu ou pari (**chapitre VII**), respectivement celles qui résultent de certains mécanismes d'extinction de l'obligation, que nous avons considérés comme imparfaits (**chapitre VI**). La prérogative de prétendre la prestation étant une création rationnelle latdestinée à assurer l'organisation et la protection des droits subjectifs, elle peut être éliminée soit par le législateur, pour des raisons d'intérêt général ou de politique législative, soit par le titulaire même, par le renoncement à la prérogative en question. Ainsi, la dette, comme norme objective, va obliger le débiteur, lequel, en exécutant de bon gré la prestation, va effectuer un paiement dû. De cette façon peuvent être expliquées les dettes de jeu et de pari, celles qui résultent du renoncement unilatéral à une créance, les mécanismes extinctifs du domaine de l'insolvabilité et du concordat judiciaire et, bien sûr, la prescription extinctive dont on a tant parlé.

10. Dans notre démarche nous nous sommes orientée pour l'essentiel vers la découverte d'un principe de justice naturelle qui subsiste dans les mailles du vaste réseau de lois et autres normes de droit positif. Diffus et parfois impossible à tracer avec la règle juridique ordinaire, il n'est pas moins présent. Et non seulement il offre la juste mesure des choses, mais il incite aussi à sa permanente recherche.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages généraux, traités, monographies

- Albu, Ioan** - *Drept civil. Introducere în studiul obligațiilor*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1984
- Alexandresco, Dimitrie** – *Explicațiunea teoretică și practică a dreptului civil român*, t. X, Tipografia Națională & Co., București, 1911
- Ammar, Daniel** – *Essai sur le rôle de l'engagement d'honneur*, thèse, Paris, 1990
- Aristotel** - *Etica Nicomahică*, Editura Iri, București, 1998 (trad. S. Petecel, ed. a II-a)
- Atias, Christian** – *Philosophie du droit*, P.U.F., Paris, 1999
- Atiyah, Patrick S.** - *Promises, Morals and Law*, Clarendon Press, Oxford, 1981
- Aubry et Rau** – *Cours de droit civil français d'après la méthode de Zachariae*, 5<sup>e</sup> éd., t. 6 par **Etienne Bartin**, éd. Imprimerie et Librairie Générale de Jurisprudence Marchal et Billard, Paris, 1920
- Aubry et Rau** – *Cours de droit civil français d'après la méthode de Zachariae*, 5<sup>e</sup> éd., t. 4, par **G. Rau, Ch. Falcimaigne**, éd. Imprimerie et Librairie Générale de Jurisprudence Marchal et Billard, Paris, 1902
- Avram, Marieta** – *Actul unilateral în dreptul privat*, Ed. Hamangiu, București, 2006
- Baias, Flavius-Antoniou A.; Chelaru, Eugen; Constantinovici, Rodica; Macovei, Ioan (coord.)** - *Noul Cod civil. Comentariu pe articole. Art. 1-2664*, C.H. Beck, București, 2012
- Balestra, Luigi** – *Le obbligazioni naturali*, Giuffrè Editore, Milano, 2004
- Barré, Xavier** - *La lettre d'intention. Technique contractuelle et pratique bancaire*, Economica, Paris, 1995
- Baudry-Lacantinerie, G.; Wahl, A.** – *Traité théorique et pratique de droit civil des contrats aléatoires, du mandat, du cautionnement et de la transaction*, 3<sup>e</sup> éd., vol. 24, éd. Librairie de la Société du Recueil J.-B. Sirey et du Journal du Palais, Paris, 1907
- Bedoura, Jean** - *L'amitié et le droit civil*, thèse, Tours, 1976
- Beignier, Bernard** – *L'honneur et le droit*, éd. L.G.D.J., Paris, 1995
- Bénabent, Alain** - *Droit civil. Les obligations*, 11<sup>e</sup> éd., Montchrestien, Paris, 2007
- Bénabent, Alain** – *Droit civil. Les contrats spéciaux civils et commerciaux*, 6<sup>e</sup> éd., éd. Montchrestien, Paris, 2004
- Bénabent, Alain** – *La chance et le droit*, thèse, 1971, L.G.D.J., Paris, 1973
- Bianca, Cesare Massimo; Patti, Guido; Patti, Salvatore** - *Lessico di diritto civile*, terza edizione, Giuffrè Editore, Milano, 2001

- Bout, Roger** - *La gestion d'affaires en droit français contemporain*, L.G.D.J., Paris, 1972
- Boyer, Louis** - *La notion de transaction. Contribution à l'étude des concepts de cause et d'acte déclaratif*, Sirey, Paris, 1947
- Bruschi, Marc** – *La prescription en droit de la responsabilité civile*, Economica, Paris, 1997
- Bufnoir, C; Challamel, J.; Drioux, J.; Gény, F.; Hamel, P.; Lévy-Ullmann, H.; Saleilles, R.** - *Code civil allemand, traduit et annoté*, Imprimerie nationale, Paris, 1904
- Cantacuzino, Matei**, *Curs de drept civil*, ed. a II-a, Ed. „Ramuri”, Craiova, f.a.
- Capitant, Henri** - *De la cause des obligations (Contrats, engagements unilatéraux, legs)*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Librairie Dalloz, 1927
- Carbonnier, Jean** – *Droit civil*, t. 4, *Les obligations*, P.U.F., Paris, 1995
- Carbonnier, Jean** - *Essai sur les lois*, 2<sup>e</sup> éd., Defrénois, Paris, 1995
- Carbonnier, Jean** – *Flexible droit. Pour une sociologie du droit sans rigueur*, 10<sup>e</sup> éd., éd. L.G.D.J., Paris, 2001
- Carbonnier, Jean** - *Droit et passion du droit sous la V<sup>e</sup> République*, Flammarion, Paris, 1996
- Carbonnier, Jean** – *Sociologie juridique*, 2<sup>e</sup> éd., P.U.F., Paris, 2004
- Carter, J.W.; Harland, D.J.** – *Cases and Materials on Contract Law in Australia*, 4<sup>th</sup> Edition, LexisNexis Butterworths, Australia, 2004
- Catala, Nicole** - *La nature juridique du paiement*, thèse, L.G.D.J., Paris, 1961
- Căpățină, Octavian** – *Titlul gratuit în actele juridice*, teză 1947, ed. Rosetti, București, 2003
- Cătuneanu, I.C.** - *Curs elementar de drept roman*, ed. a II-a, ed. „Cartea Românească”, București, 1924
- Cendrier, Adolphe** - *Les effets de l'obligation naturelle à l'encontre des créanciers civils*, thèse, Rennes, 1932, éd. Dalloz, Paris, 1932
- Champeaux, Jean** – *Étude sur la notion juridique de l'acte à titre gratuit en droit civil français*, thèse, Macon, J. Buguet-Comptour, 1931
- Chanteloup, Hélène** - *Les quasi-contrats en droit international privé*, éd. L.G.D.J., Paris, 1998
- Chirică, Dan* - **Drept civil. Succesiuni și testamente**, ed. Rosetti, București, 2003
- Ciobanu, Viorel Mihai** - *Tratat teoretic și practic de procedură civilă*, vol. I, Ed. Național, București, 1996
- Ciocia, Maria Antonia** – *L'obbligazione naturale. Evoluzione normativa e prassi giurisprudenziale*, Giuffrè Editore, Milano, 2000
- Comparato, F. K.** - *Essai d'analyse dualiste de l'obligation en droit privé*, Dalloz, Paris, 1964
- Corre (Le), Pierre-Michel** - *Droit et pratique des procédures collectives*, Dalloz Action 2010/2011, 5<sup>e</sup> éd., Dalloz, Paris, 2009

- Dabin, Jean** – *Le droit subjectif*, Dalloz, Paris, 2008 (reprod. după lucrarea din 1952), pref. C. Atias
- Darmasin, Stéphane** – *Le contrat moral*, préf. B. Téryssié, L.G.D.J., Paris, 2000
- Deleanu, Ion** – *Drepturile subiective și abuzul de drept*, ed. Dacia, Cluj-Napoca, 1988
- Deleanu, Ion** - *Tratat de procedură civilă*, vol. I, Servo-Sat, Arad, 2001
- Deleanu, Ion** - *Părțile și terții. Relativitatea și opozabilitatea efectelor juridice*, Rosetti, București, 2002
- Deleanu, Ion** - *Ficțiunile juridice*, All Beck, București, 2005
- Deleanu, Ion; Deleanu, Sergiu** - *Mică enciclopedie a dreptului. Adagii și locuțiuni latine în dreptul românesc*, ed. Dacia, Cluj-Napoca, 2000
- Demogue, René** – *Les notions fondamentales du droit privé*, 1911, reed. Éditions la Mémoire du Droit, Paris 2001
- Demogue, René** - *Traité des obligations en général*, t. 1, *Sources des obligations*, Arthur Rousseau, Paris, 1923
- Demolombe, Charles** - *Cours de Code Napoléon*, t. 24, *Traité des contrats ou des obligations conventionnelles en général*, t. I, Paris, 1868
- Demolombe, Charles** - *Traité des engagements qui se forment sans convention. Des contrats ou des obligations en général*, t. VIII, éd. A. Lahure, Paris, 1882
- Deroussin, David** – *Histoire du droit des obligations*, Economica, Paris, 2007
- Dojană, Ionuț** – *Dreptul subiectiv*, Universul Juridic, București, 2010
- Domat, Jean** – *Les loix civiles dans leur ordre naturel*, 2<sup>e</sup> éd., Aubouin, Emery et Clouzier, Paris, 1697
- Dupeyroux, Jean-Jacques** – *Contribution à la théorie générale de l'acte à titre gratuit*  
thèse, Toulouse, L.G.D.J., Paris, 1955
- Duranton** - *Cours de droit civil français suivant le Code civil*, 4<sup>e</sup> éd., t. 10, Thorel – Guilbert, Paris, 1844
- Fabre-Magnan, Muriel** - *Droit des obligations*, t. 1, *Contrat et engagement unilatéral*, P.U.F., Paris, 2008
- Fenet, Pierre Antoine** - *Recueil complet des travaux préparatoires du code civil*, t. XIII, t. XIV, 1827 (reed. Osnabrück, 1968, Zeller, Otto)
- Flour, Jacques; Aubert, Jean-Luc; Savaux, Éric** - *Droit civil. Les obligations. 1. L'acte juridique*, 11<sup>e</sup> éd., par **J.-L. Aubert, É. Savaux**, Armand Colin, Paris, 2004
- Flour, Jacques; Aubert, Jean-Luc; Savaux, Éric** - *Droit civil. Les obligations. t. 2, Le fait juridique*, 10<sup>e</sup> éd., éd. Armand Colin, 2003
- Flour, Jacques; Souleau, Henri** - *Droit civil. Les libéralités*, par H. Souleau, sous la direction de Jean-Luc Aubert, éd. Armand Colin, Paris, 1982
- Forest, Grégoire** - *Essai sur la notion d'obligation en droit privé*, Dalloz, Paris, 2012
- Forray, Vincent** – *Le consensualisme dans la théorie générale du contrat*, L.G.D.J., Paris,

- Frémont, A.-F.-M.** - *Recherches historiques et biographiques sur Pothier*, éd. Gatineau, Orléans, 1859
- Frossard, Claude** - *Les obligations naturelles et la garantie de leur exécution en droit suisse*, thèse, Lausanne, 1960
- Ghestin, Jacques** – *Cause de l'engagement et validité du contrat*, L.G.D.J., Paris, 2006
- Ghestin, Jacques** – *Traité de droit civil. La formation du contrat*, 3<sup>e</sup> éd., L.G.D.J., Paris, 1993
- Ghestin Jacques; Billiau, Marc; Loiseau, Grégoire** – *Traité de droit civil. Le régime des créances et des dettes*, L.G.D.J., Paris, 2005
- Ghestin, Jacques, Goubeaux, Gilles, Fabre-Magnan, Muriel** - *Traité de droit civil. Introduction générale*, 4<sup>e</sup> éd., L.G.D.J., Paris, 1994
- Giffard, A.-E., Villiers, Robert** - *Droit romain et ancien droit français (obligations)*, 3<sup>e</sup> éd., éd. Dalloz, Paris, 1970
- Gobert, Michelle** - *Essai sur le rôle de l'obligation naturelle*, éd. Sirey, Paris, 1957
- Goicovici, Juanita** – *Formarea progresivă a contractului*, Wolters Kluwer, București, 2008
- Gomaa, N. M. K.** – *Théorie des sources de l'obligation*, L.G.D.J., Paris, 1968
- Grimaldi, Cyril** – *Quasi-engagement et engagement en droit privé*, Defrénois, Paris, 2007
- Grimaldi, Michel** – *Droit civil. Liberalités. Partages d'ascendants*, Litec, Paris, 2000
- Grotius, Hugo** - *Despre dreptul războiului și al păcii* (traducere, note și comentarii de George Dumitru), Editura Științifică, București, 1968
- Grzegorzcyk, Christophe; Michaut, Françoise; Troper, Michel (dir.)** - *Le positivisme juridique*, L.G.D.J., Paris, 1993
- Guarino, Antonio** - *Diritto privato romano*, dodicesima edizione, Editore Jovene Napoli, 2001
- Guyon, Yves** - *Droit des affaires, t. 2, Entreprises en difficultés. Redressement judiciaire – Faillite*, 5<sup>e</sup> éd., Economica, Paris, 1995
- Hamangiu, C.** – *Codul civil adnotat*, Editura All Beck, București, 2003
- Hamangiu, C.; Georgean, N.** - *Codul civil adnotat*, vol. VIII, ed. Librăriei „Universala” Alcalay & Co., București, 1932
- Hamangiu, C.; Rosetti-Bălănescu, I.; Băicoianu, Al.** – *Tratat de drept civil român*, vol. I, II, (reed.), Ed. All, București, 1998
- Hanga, Vladimir; Bob, Mircea Dan** – *Iustiniani Institutiones. Instituțiile lui Iustinian*, Universul Juridic, București, 2009
- Hanga, Vladimir; Bob, Mircea Dan** – *Curs de drept privat roman*, ed. a IV-a, Universul Juridic, București, 2011
- Harosa, Liviu-Marius** – *Drept canonic*, Universul Juridic, București, 2013
- Hiez, David** – *Étude critique de la notion de patrimoine en droit privé actuel*, L.G.D.J., Paris,

- Huizinga, Johan** – *Homo ludens. Încercare de determinare a elementului ludic al culturii*, Ed. Humanitas, București, 2003, (trad. H. R. Radian)
- Izorche, Marie-Laure** – *L'avènement de l'engagement par volonté unilatérale en droit privé contemporain*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 1995
- Josserand, Louis** - *Cours de droit civil positif français*, t. II, *Théorie générale des obligations. Les principes des contrats du droit des sûretés*, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1930
- Josserand, Louis** - *Les mobiles dans les actes juridiques de droit privé*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1984 (reéd.)
- Kelsen, Hans** - *Doctrina pură a dreptului*, Humanitas, București, 2000, trad. I. Constantin, după ediția a 2-a, revizuită și lărgită, 1960, retipărită Österreichische Staatsdruckerei, 1992
- Kocsis, Jozsef** - *Sanctiunea neexecutării obligațiilor civile contractuale*, teză de doctorat, Cluj-Napoca, 2003
- Lambert, Sophie** – *L'intention libérale dans les donations*, P.U.A.M., Aix-en-Provence, 2006
- Larombière, Léobon Valéry Léon Jupile** - *Théorie et pratique des obligations*, t. 1, Pedone, Paris, 1885
- Larroumet, Christian** - *Droit civil*, t. I, 5<sup>e</sup> éd., *Introduction à l'étude du droit privé*, Economica, Paris, 2006
- Larroumet, Christian (dir.)** - *Droit civil*, t. VII, *Les sûretés personnelles*, par **J. François**, Economica, Paris, 2004
- Larroumet, Christian** - *Droit civil*, t.3, *Les obligations. Le contrat*, t. III, 5<sup>e</sup> éd. éd. Economica, Paris, 2003
- Laude, Anne** – *La reconnaissance par le juge de l'existence d'un contrat*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1992
- Laszlo-Fenouillet, Dominique** - *La conscience*, préf. G. Cornu, L.G.D.J., Paris, 1993
- Laurent, François** – *Principes de droit civil français*, t. XX, t. XVII, 4<sup>e</sup> éd., Bruylant-Cristophe&C<sup>ie</sup> Éditeurs, Bruxelles; Librairie A. Maresq, Aîné, Paris, 1887
- Legeais, Raymond; Pédamon, Michel (coord.)** - *Code civil allemand, traduction commentée du texte en vigueur au 31 octobre 2009*, Dalloz, 2010
- Leș, Ioan** - *Sanctiunile procedurale în materie civilă*, Hamangiu, București, 2008
- Leveneur, Laurent** – *Situations de fait en droit privé*, L.G.D.J., Paris, 1990
- Lévy, Jean-Philippe; Castaldo, André** – *Histoire du droit civil*, Dalloz, Paris, 2002
- Malaurie, Philippe** - *Droit civil. Les successions. Les libéralités*, éd. Defrénois, Paris, 2004
- Malaurie, Philippe, Aynès, Laurent** - *Cours de droit civil*, t. VI, *Les obligations*, 10<sup>e</sup> éd. éd.

Cujas, Paris, 1999

**Malaurie, Philippe, Aynès, Laurent; Gautier, Pierre-Yves** – *Les contrats spéciaux*, éd. Défrenois, Paris, 2003

**Marcadé, V.** – *Explication théorique et pratique du Code civil contenant l'analyse critique des auteurs et de la jurisprudence*, t. VIII, *Commentaire-traité des petits contrats*, par **Paul Pont**, t. I, *Prêt. Dépôt et sequestre. Contrats aléatoires. Mandat*, 2<sup>e</sup> éd., éd. Delamotte et Fils, Paris, 1877

**Martin de la Moutte, Jean** - *L'acte juridique unilatéral. Essai sur la notion et sa technique en droit civil*, Sirey, Paris, 1951

**Marty, Gabriel; Raynaud, Pierre** - *Droit civil. Les obligations*, 2<sup>e</sup> éd., t. 1, *Les sources*, Sirey, Paris, 1988

**Marty, Gabriel; Raynaud, Pierre; Jestaz, Philippe** - *Droit civil. Les obligations*, 2<sup>e</sup> éd., t. 2, *Le régime*, Sirey, Paris, 1989

**Mazeaud, Henri; Mazeaud, Léon; Mazeaud, Jean; Chabas, François** - *Leçons de droit civil*, t. I, premier vol., *Introduction à l'étude du droit*, 11<sup>e</sup> éd., par **F. Chabas**, éd. Montchrestien, Paris, 1996

**Mazeaud, Henri; Mazeaud, Léon; Mazeaud, Jean; Chabas, François** - *Leçons de droit civil*, t. II, premier volume, *Obligations. Théorie générale*, 9<sup>e</sup> éd. par **F. Chabas**, Montchrestien, Paris, 1998

**Mazeaud, Henri; Mazeaud, Léon; Mazeaud, Jean; Chabas, François** - *Leçons de droit civil*, t. IV, vol. 2, *Succesions-Libéralités*, 5<sup>e</sup> éd., par **L. Leveneur, S. Mazeaud-Leveneur**, éd. Montchrestien, Paris, 1999

**Mazeaud, Henry, Léon et Jean** – *Leçons de droit civil*, t. 3, vol. 2, 4<sup>e</sup> éd., par **M. De Juglart**, éd. Montchrestien, Paris, 1974

**Morin, Anne** – *Contribution à l'étude des contrats aléatoires*, L.G.D.J., Paris, 1998

**Moroianu, Gheorghe Emil** – *Actualitatea normativismului kelsian*, All Beck, București, 1998

**Mozas, Philippe** – *La notion de dette en droit privé*, thèse, Bordeaux IV, 1996

**Nicolae, Marian** – *Tratat de prescripție extincțivă*, Universul Juridic, București, 2010

**Nicolae, Marian** – *Prescripția extincțivă*, Rosetti, București, 2004

**Nițoiu, Roberta** – *Teoria generală a contractelor aleatorii*, Ed. All Beck, București, 2003

**Paradiso, Massimo** – *I contratti di gioco e scommessa*, Giuffrè Editore, Milano, 2003

**Pelet, Jean** - *La théorie dualiste de l'obligation et son application en droit suisse*, thèse, Lausanne, 1937

**Pelissier, Anne** – *Possession et meubles incorporels*, Dalloz, Paris, 2001

**Peterka, Nathalie** – *Les dons manuels*, L.G.D.J., Paris, 2001

**Picod, Nathalie** – *La remise de dette en droit privé*, Dalloz, Paris, 2013

**Piperea, Gheorghe** - *Insolvența: legea, regulile, realitatea*, Wolters Kluwer, București, 2008

- Planiol, Marcel** – *Traité élémentaire de droit civil*, 3<sup>e</sup> éd., t.2, *Les preuves. Théorie générale des obligations. Les contrats. Privilèges et hypothèques*, L.G.D.J., Paris, 1905
- Planiol, Marcel; Ripert, Georges** - *Traité pratique de droit civil français*, 2<sup>e</sup> éd., t. VII, *Obligations*, 2<sup>e</sup>me partie, avec le concours de **P. Esmein, J. Radouant, G. Gabolde**, L.G.D.J., Paris, 1954
- Planiol, Marcel; Ripert, Georges** – *Traité pratique de droit civil français*, t. XI, *Contrats civils*, 2<sup>e</sup> partie, avec le concours d'**André Rouast, René Savatier, Jean Lepargneur**, L.G.D.J., Paris, 1932
- Podaru, Ovidiu** – *Actul administrativ. Repere pentru o teorie altfel*, vol. I, Hamangiu, București, 2011
- Pop, Liviu** – *Drept civil. Teoria generală a obligațiilor*, ed. a II-a, Ed. Chemarea, Iași, 1996
- Pop, Liviu** - *Contribuții la studiul obligațiilor civile*, Universul Juridic, București, 2010
- Pop, Liviu** - *Tratat de drept civil. Obligațiile*, vol. II, *Contractul*, Universul Juridic, București, 2009
- Pop, Liviu** – *Tratat de drept civil. Obligațiile*, vol. I. *Regimul juridic general sau Ființa obligațiilor civile*, Ed. C. H. Beck, București, 2006
- Pop, Liviu; Popa, Ionuț-Florin; Vidu, Stelian** - *Tratat elementar de drept civil. Obligațiile*, Universul juridic, București, 2013
- Popa, E. A.** - *Les notions de debitum (Schuld) et d'obligatio (Haftung) et leur application en droit français moderne*, thèse, Paris, 1935
- Popa, Ionuț-Florin** - *Rezoluțiunea și rezilierea contractelor în Noul Cod civil*, Universul juridic, București, 2012
- Popescu, T.R., Anca, Petre** - *Teoria generală a obligațiilor*, Editura Științifică, București, 1968
- Popovici, Adrian** – *La couleur du mandat*, Les Éditions Thémis, Montreal, 1995
- Pothier, Robert-Joseph** – *Traité des obligations*, éd. Siffrein, Paris, 1821, 2 tomes
- Pothier, Robert-Joseph** – *Traité du droit civil*, t. IV, *Traité du jeu*, éd. Pichon-Béchet, Paris, 1827
- Poughon, Jean-Marie** – *Histoire doctrinale de l'échange*, L.G.D.J., Paris, 1987
- Pufendorf (von), Samuel** - *Le droit de la nature et des gens*, t. 1, (trad. din latină J. Barbeyrac), Henry Schelte, Amsterdam, 1706
- Putman, Emmanuel** - *La formation des créances*, thèse, Aix-Marseille, 1987
- Reghini, Ionel; Diaconescu, Șerban; Vasilescu, Paul** – *Introducere în dreptul civil*, vol. II, Ed. Sfera Juridică, Cluj-Napoca, 2007
- Reghini, Ionel; Diaconescu, Șerban; Vasilescu, Paul** – *Introducere în dreptul civil*, ed. a 2-a, Ed. Sfera Juridică, Cluj-Napoca, 2008
- Ripert, Georges** – *La règle morale dans les obligations civiles*, 4<sup>e</sup> éd., L.G.D.J., Paris, 1949

- Rochfeld, Judith** – *Cause et type de contrat*, L.G.D.J., Paris, 1999
- Rouhette, Georges** – *Contribution à l'étude critique de la notion de contrat*, thèse, Paris, 1965
- Russell, Bertrand** – *Istoria filosofiei occidentale*, Humanitas, București, 2005
- Sarthou-Lajus, Nathalie**, *L'éthique de la dette*, P.U.F., Paris, 1997
- Sautonie-Laguionie, Laura** – *La fraude paulienne*, L.G.D.J., Paris, 2008
- Savatier, René** - *Des effets et de la sanction du devoir moral en droit positif français et devant la jurisprudence*, thèse, Paris, 1916, éd. Société Française d'Imprimerie et de Librairie, Paris, 1916
- Sériaux, Alain** – *Contrats civils*, éd. P.U.F., Paris, 2001
- Sériaux, Alain** – *Droit des obligations*, éd. P.U.F., Paris, 1992
- Sériaux, Alain** - *Le droit naturel*, P.U.F., 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1999
- Sériaux, Alain** - *Le droit: une introduction*, Ellipses, Paris, 1997
- Sériaux, Alain** – *Droit des obligations*, 2<sup>e</sup> éd. P.U.F., Paris, 1998
- Siefert, Henry** - *Des obligations naturelles dans le droit civil français et dans le droit civil allemand*, thèse, Paris, 1915, éd. Librairie Arthur Rousseau, Paris, 1915
- Starck, Boris, Roland, Henri, Boyer, Laurent** - *Obligations*, t. 2, *Contrat*, 5<sup>e</sup> éd. éd. Litec, Paris, 1995
- Stătescu, Constantin; Bîrsan, Corneliu** - *Drept civil. Teoria generală a obligațiilor*, ed. All, București, 1998
- Supiot, Alain** – *Homo juridicus. Eseu despre funcția antropologică a dreptului*, Rosetti Educațional, București, 2011 (ed. M.D. Bob, trad. C.T. Burgă, D. Raț)
- Teodoresco, St.** - *Du jeu et du pari en droit privé français*, thèse, éd. P.U.F., Paris, 1931
- Terré, François** - *Introduction générale au droit*, 5<sup>e</sup> éd., éd. Dalloz, Paris, 2000
- Terré, François; Fenouillet, Dominique** - *Droit civil. Les personnes. La famille. Les incapacités*, 6<sup>e</sup> éd., Dalloz, Paris, 1996
- Terré, François; Simler, Philippe; Lequette, Yves** – *Droit civil. Les obligations*, 10<sup>e</sup> éd., Dalloz, Paris, 2009
- Thomas, Claude** - *Essai sur les obligations naturelles en droit privé français*, thèse, Montpellier, 1932, éd. Imprimerie de la Charité (Pierre Rouge), Montpellier, 1932
- Timbal, Prosper** - *Des donations rémunératoires en droit romain et en droit français*, thèse, Société Méridionale d'Impression, Toulouse, 1925
- Tourneau (Le), Philippe** – *La règle "Nemo auditur"*, thèse, Paris, 1969, L.G.D.J., Paris, 1970
- Tourneau (Le), Phillippe** - *Droit de la responsabilité et des contrats*, Dalloz Action, 2010/2011

- Troper, Michel** – *La philosophie du droit*, P.U.F., Paris, 2003
- Valory, Stéphane** - *La potestativité dans les relations contractuelles*, P.U.A.M., Aix-en Provence, 1999
- Valsecchi, Emilio** - *Il giuoco e scommessa, la transazione*, 2 ed., Giuffrè Editore, Milano, 1986
- Vasilescu, Paul** - *Regimuri matrimoniale. Parte generală*, Ed. Rosetti, București, 2003
- Vasilescu, Paul** – *Drept civil. Obligații*, Hamangiu, București, 2012
- Vasilescu, Paul** – *Relativitatea actului juridic civil. Repere pentru o nouă teorie generală a actului de drept privat*, Ed. Rosetti, București, 2003
- Velasco (de), José Ignatio Cano Martinez** - *La obligación natural*, Bosch ; Casa Editorial S.A., Barcelona, 1990
- Villey, Michel** - *La formation de la pensée juridique moderne* (éd. prés. par St. Rials et É. Desmons), P.U.F., Paris, 2003
- Villey, Michel** - *Philosophie du droit. Définitions et fins du droit. Les moyens du droit*, (rééd. par F. Terré), Dalloz, Paris, 2001
- Viney, Geneviève (dir. J. Ghestin)** - *Traité de droit civil. Introduction à la responsabilité*, 3<sup>e</sup> éd., L.G.D.J., Paris, 2007
- Viney, Geneviève; Jourdain, Patrice (dir. J. Ghestin)** - *Traité de droit civil. Les conditions de la responsabilité*, 3<sup>e</sup> éd., L.G.D.J., Paris, 2006
- Witz, Claude** - *Droit privé allemand*, vol. 1, *Actes juridiques, droits subjectifs. BGB, Partie générale. Loi sur les conditions générales d'affaires*, Litec, Paris, 1992
- Voci, Pasquale** - *Instituzioni di diritto romano*, quinta edizione, Giuffrè Editore, Milano, 1996
- Worms, René** - *De la volonté unilatérale considérée comme source d'obligations*, thèse, Paris, A. Giard, 1891
- Zénati-Castaing, Frédéric; Revêt, Thierry** - *Les biens*, P.U.F., Paris, 2008
- Zénati-Castaing, Frédéric; Revet, Thierry** - *Cours de droit civil. Obligations. Régime*, P.U.F., Paris, 2013
- \*\*\*(**Instituto Geografico De Agostini**) – *Enciclopedia de filosofie și științe umane*, Ed. All Educational, București, 2004
- \*\*\*(**Commission pour le droit européen du contrat**) - *Principes du droit européen du contrat*, vol. 2, par **G. Rouhette, I. de Lamberterie, D. Tallon. C. Witz**, Société de législation comparée, L.G.D.J., Paris, 2003

## Articles, chroniques, commentaires

- Albu, Ioan** – *Răspunderea civilă precontractuală*, Dreptul nr. 7/1993, p. 40
- Ancel, Pascal** – *Force obligatoire et contenu obligationnel du contrat*, RTDciv. 1999.771
- Ansault, Jean-Jacques** – *obs.*, Cass. civ., 1<sup>re</sup>, 3 oct. 2006, n. 04-14.388, *Du devoir de conscience générateur d'une obligation naturelle à l'obligation civile de payer des subsides!*, Revue Lamy Droit civil, nr. 33, déc. 2006, §2318, p. 43
- Athané, François** – *La dette entre don et devoir*, La mer gélée, Revue franco-allemande, création et critique – www.lamergelee.org, nr. 5/2003, *La Banque*.
- Atias, Christian** - *L'introuvable question de droit*, RTDciv.2010.243
- Atias, Christian** - *Le mythe du pluralisme civil en législation*, Revue de la recherche juridique. Droit prospectif, 1982, p. 249
- Aubert, Jean-Luc** – *Engagement par volonté unilatérale*, Rép. civ. Dalloz, mars 1998
- Avram, Marieta** - *Natura juridică a promisiunii publice de recompensă (premiu)*, Dreptul, nr. 6/2001, p. 19
- Aynès, Laurent** - *L'obligation de loyaté*, Archives de philosophie du droit, t. 44, 2000, *L'obligation*, p. 195
- Azzi, Tristan** - *Les relations entre la responsabilité civile délictuelle et les droits subjectifs*, RTDciv.2007.229
- Batiffol, Henri** - *La crise du contrat*, Archives de philosophie du droit, t. XIII, 1968, p. 13
- Bénabent, Alain** – *Jeu et pari*, J.-Cl. Civ., 5, 1985, Contrats aléatoires, art. 1965 à 1967, fasc. B
- Bergel, Jean-Louis** - *Différence de nature (égale) différence de régime*, RTDciv.1984.255
- Bout, Roger** - *Obligation naturelle*, Rép. civ. Dalloz, juin 1998
- Brenner, Claude** - *Acte*, Rép. civ. Dalloz, oct. 1999
- Bruguière, Jean-Michel** – *Droit et jeux: le double jeu*, Recueil Dalloz, 2000, nr. 30 (Point de vue)
- Brunschwig, Jacques; Sedley, David** - *Hellenistic philosophy*, în D. Sedley (coord.), *The Cambridge Companion to Greek and Roman Philosophy*, Cambridge University Press, 2006, p. 151 și urm.
- Bunescu, Ion; Bunescu, Iulia Andreea** – *notă*, Trib. București, secț. a V-a civilă, dec. nr. 352/R/16.03.2003, în Dreptul nr. 4/2005, p. 294
- Buta, Gheorghe** - *Noțiunea de acțiune civilă, cu succintă privire asupra noului Cod de procedură civilă, în Drept și drepturi – tradiție și modernitate, In honorem Ion Deleanu*, Universul juridic, București, 2013
- Capitant, Henri** – *note*, C.Ap. Montpellier, 16 déc. 1901, Recueil Dalloz.1907.II.Jurisprud., p. 241

- Carbonnier, Jean** - *Notes sur la prescription extinctive*, RTDciv.1952.171
- Carbonnier, Jean** – *La religion, fondement du droit?*, Archives de la philosophie du droit, t. 38, *Droit et religion*, Dalloz, Paris, 1994, p. 17-21
- Carbonnier, Jean** – *Droit et non-droit*, în *Flexible droit. Pour une sociologie du droit sans rigueur*, 8<sup>e</sup> éd., L.G.D.J., Paris, 1995, p. 7-47
- Carbonnier, Jean** - *Morale et droit*, în *Flexible droit. Pour une sociologie du droit sans rigueur*, 8<sup>e</sup> éd., L.G.D.J., Paris, 1995, p. 83-91
- Catricalà, Antonio** - *Accertamento (negozio di)*, în *Enciclopedia Giuridica*, I, Roma, 1988
- Chazal, Jean-Pascal** - *Léon Duguit et François Gény, Controverse sur la rénovation de la science juridique*, Revue Interdisciplinaire d'Études Juridiques, 2000, vol. 65, p. 85 și urm.
- Chazal, Jean-Pascal** - *Philosophie du droit et théorie du droit, ou l'illusion scientifique*, Archives de philosophie du droit, t. 45, 2001, p. 303
- Chazal, Jean-Pascal** - *Les nouveaux devoirs des contractants: est-on allé trop loin?*, în **Ch. Jamin, D. Mazeaud (dir.)**, *La nouvelle crise du contrat*, Dalloz, Paris, 2003, p. 99
- Chirică, Dan** - *Liberalitățile ca specie a actelor juridice*, Revista română de drept privat nr. 4/2008, p. 15
- Chirică, Dan** - *Donațiile deghizate și indirecte*, Revista română de drept privat, nr. 3/2009, p. 56
- Collin, Alexis** - *Du caractère volontaire du déclenchement de la compensation*, RTDciv.2010.229
- Constantinescu, Jac** – *notă*, C. Ap. Galați, 20 febr. 1923, P.R. 1924.II.4
- Cornu, Gérard** - *Du sentiment en droit civil*, în *L'art du droit en quête de sagesse*, P.U.F., Paris, 1998, p. 71 și urm.
- Costin, Mircea N.** - *Actul unilateral ca izvor de obligații*, S.U.B.B. *Iurisprudentia*, nr. 1/1988, p. 51
- Creutzig, Jürgen** - *Quelques remarques sur le problème de l'obligation abstraite*, Revue internationale de droit comparé, 1969, p. 373
- Crocq, Pierre** – *obs.*, Cass. com., 22 mai 2007, RTDciv.2008.333
- Dagorne-Labbée, Yannick** - *Confusion*, Rép. civ. Dalloz, sept. 2005
- Deak, Francisc** – *Regimul juridic al contractului de joc, cu privire specială asupra jocurilor de întrajutorare*, Dreptul 4/1994, p. 21
- Deleanu, Ion** - *Dreptul subiectiv și acțiunea civilă*, S.U.B.B. *Iurisprudentia*, nr. 2/1992, p. 69
- Deleanu, Ion** – *Opozabilitatea – considerații generale*, dreptul nr. 7/2001, p. 87
- Deleanu, Ion** - *Notă la dec. civ. nr. 1741/1990 a Curții Supreme de Justiție, secți. civ.*, în *Studia Universitatis Babeș-Bolyai, Iurisprudentia*, nr. 1/2002, p. 57
- Deleanu, Ion** - *Loialitatea în perspectiva noului cod de procedură civilă*, Dreptul nr.

12/2012

- Deleanu, Ion; Deleanu, Sergiu** – *Considerații cu privire la clauza penală*, Pandectele Române, Supliment la nr. 1/2003, p. 113
- Delos, J. T** - *Le problème des rapports du droit et de la morale*, Archives de la Philosophie du Droit et de Sociologie Juridique, 1933, *Droit et morale*, Recueil Sirey, Paris, 1933, p. 84
- Deshayes, Olivier** – *note*, Cass. com., 22 mai 2007, Recueil Dalloz, 2007, p. 1999
- Diener, Pascal** – *notă*, Trib. de Grande Instance de Pontoise, 29 juin 1988, Recueil Dalloz, 1990, Jurispr., p. 42
- Doireau, Sidonie** – *notă*, Cass. civ., 1<sup>re</sup>, 21 nov. 2006, Revue Lamy droit civil, nr. 34/2007, §2352, p. 12
- Douchy, Mélina** – *La notion de non-droit*, Revue de la recherche juridique. Droit prospectif, 1992.4.205
- Dubois, Philippe; Paillet, Élisabeth** – *Incapables majeurs*, Rép. Civ. Dalloz, janvier 1994
- Dupeyroux, Jean-Jacques** - *Les obligations naturelles, la jurisprudence, le droit. Quelques réflexions en forme de bilan*, Mél. Jacques MAURY, t.II, Droit comparé. Théorie générale du droit et droit privé, éd. Librairie Dalloz et Sirey, Paris, 1960, p. 321
- Dupin** - *Dissertation sur la vie et les ouvrages de Pothier*, prefață la *Œuvres de Pothier*, nouvelle édition par Merlin, Librairie de Jurisprudence de J.-P. Roret, Paris, 1830
- Dupuis, Georges** - *Définition de l'acte unilatéral*, în *Recueil d'études en hommage à Charles Eisenmann*, Cujas, Paris, 1975, p. 205
- Falzea, Angelo** - *Accertamento, I, a) Teoria generale*, în *Enciclopedia del diritto*, I, Giuffrè Editore, Milano, 1958, p. 205-218
- Favero, Marc** – *De la notion de spéculation à une réforme de l'exception de jeu*, JCP (E), 2005.I.405
- Ferkh, Hassan** - *Le rapport des obligations naturelles à la morale ou La tendance objective de la jurisprudence*, Gaz. Pal. 7 janv. 1997, Doctr., p. 13.
- Flécheux, G.; Lustiger, J.-M.** - *La personne humaine*, Recueil Dalloz, 1995. Chron., p. 5
- Flour, Jacques** - *L'obligation naturelle*, Raport de drept francez, Travaux de l'Association Henri Capitant, 1952, p. 813-832.
- Frison-Roche, Marie-Anne** - *L'échange des consentements. Rapport de synthèse*, Revue de jurisprudence commerciale, nr. 11, 1995, p. 151
- Frison-Roche, Marie-Anne** - *Remarques sur la distinction de la volonté et du consentement en droit des contrats*, RTD.civ.1995.573
- Frydman, Benoît** - *Le projet scientifique de François Génésy*, în *François Génésy, mythe et réalités: 1899-1999. Centenaire de Méthode d'interprétation et sources en droit privé positif*, Blais-Dalloz-Bruylant, 2000, p. 213 și urm.
- Gautier, Pierre-Yves** - *Jean Domat: l'un de ces messieurs de Port-Royal*,

- George, Robert P.** - *Natural Law*, Harvard Journal of Law & Public Policy, Winter 2008, vol. 31, issue 1, p. 171
- Georgescu, Valentin Al.** - *Pandectismul în istoria generală a dreptului*, Pandectele Române, 1936.IV.73, reproduș în **V. Hanga, M. D. Bob**, *Curs de drept privat roman, op. cit.*, p. 77-86
- Ghestin, Jacques** – *La notion de contrat*, Recueil Dalloz, 1990. Chron.XXVII, p.147
- Ghestin, Jacques** - *Essai sur le droit, la morale et la religion*, în Études J. Dupichot, Bruylant, Bruxelles, 2004, p. 155
- Ghestin, Jacques** – *Les données positives du droit*, RTDciv.2002.11
- Giorgiani, Michele** - *Accertamento (negozio di). II*, în *Enciclopedia del diritto*, I, Giuffrè Editore, Milano, 1958, p. 227-242
- Goicovici, Juanita** - *Compensația, obiect al judecării arbitrale*, Dreptul nr. 9/2005, p. 129
- Goyard-Fabre, Simone** – *La justice. Une problématique embarrassée*, Philopsis: Revue numérique, <http://www.philopsis.fr> (1.02.2013)
- Grimaldi, Michel** - *L'intention libérale*, 2<sup>e</sup> Conférence Roger Comtois de la Chaire du Notariat (23 sept. 2003), Thémis, Montreal, 2004
- Grua, François** – *Les effets de l'aléa et la distinction des contrats aléatoires et des contrats commutatifs*, RTDciv. 1983.263
- Grzegorzczuk, Christophe** - *Obligations, normes et contraintes juridiques. Essai de reconstruction conceptuelle*, în **M. Troper, V. Champeil-Desplats, Ch. Grzegorzczuk**, *Théorie des contraintes juridiques*, Bruylant-L.G.D.J., Paris, 2005, p. 25-42
- Hauser, Jean** - *Curatelle pour les prodiges: est-ce bien raisonnable?*, RTDciv. 2005.366
- Hébraud, Pierre** – *Rôle respectif de la volonté et des éléments objectifs dans les actes juridiques*, Mélanges Jacques Maury, t. II, Dalloz&Sirey, Paris, 1960, p. 420
- Hocquet-Berg, Sylvie** - *La transformation d'une obligation naturelle de reconnaissance en obligation civile (Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 10 oct. 1995)*, Petites Affiches, 23 août 1996, p. 9
- Ionașcu, Traian** - *De la volonté dans la formation des contrats*, în *Recueil d'études sur les sources du droit en l'honneur de François Gény*, Thone, Liège, Sirey, Paris, 1934, p. 368 și urm.
- Jestaz, Philippe** - *Engagement par volonté unilatérale*, în *Les obligations en droit français et en droit belge. Convergences et divergences*, Bruylant, Bruxelles, Dalloz, Paris, 1994, p. 3
- Jestaz, Philippe** – *L'avenir du droit naturel ou le droit de second nature*, RTDciv.1983.233
- Jeuland, Emmanuel** - *L'énigme du lien de droit*, RTDciv.455
- Julienne, Maxime** – *Obligation naturelle et obligation civile*, Recueil Dalloz, 2009,

- Kauffmann, R.** - *De l'utilité et des effets d'une clause potestative: La clause de retour à meilleure fortune dans les abandons de créances amiables et concordataires*, Recueil Dalloz, 1982. Chron. XXI, p. 129-130
- Kayser, Pierre** - *Essai de contribution aux notions de droit, de justice et d'équité*, Revue de la recherche juridique, Droit prospectif, 2001-1, p. 15-56
- King, William** - *Game Theory: An Introductory Sketch*, disponibilă la <http://william-king.www.drexel.edu/top/eco/game/game-toc.html> (20.06.2006)
- Krampe, Christoph** - *Obligation comme bien. Droit français et allemand*, Archives de philosophie du droit, 2000, t. 44, *L'obligation*, p. 205 și urm.
- Kornprobst, Emanuel** - *Les donations rémunératoires. La conception civile à l'épreuve de la fiscalité*, J.C.P. (N), 1995 I, Doctr., p. 726
- Kornprobst, Marie** - *Aliments*, Rép. civ. Dalloz, janv. 2005
- Labbé, Xavier** - *Esquisse d'une définition civiliste de l'espèce humaine*, Recueil Dalloz, 1999. Chron. p. 437
- Lagarde, Xavier** - *Réflexions sur le fondement de l'article 931 du code civil*, RTDciv.1997.25
- Lambert-Faivre, Yvonne** - *L'évolution de la responsabilité civile d'une dette de responsabilité à une créance d'indemnisation*, RTDciv.1987.1
- Larribau-Terneyne, Virginie** - *Où l'obligation naturelle vaut mieux que l'action fondée sur l'enrichissement sans cause*, Droit de la Famille, févr. 2006 (comm.) nr. 24, p. 16
- Libchaber, Rémy** - *Les contours nouveaux de l'exception de jeu*, note, Cass.civ., 1<sup>re</sup>, 30 juin. 1998, Recueil Dalloz 1999, Somm., p. 112
- Libchaber, Rémy** - *notă*, Cass.civ., 1<sup>re</sup>, 10 oct. 1995, Recueil Dalloz 1996, Somm., p.120
- Libchaber, Rémy** - *notă*, Cass.civ., 1<sup>re</sup>, 30 juin 1998, Recueil Dalloz 1999, Somm., p. 112
- Libchaber, Rémy** - *Où en est l'engagement unilatéral de volonté?*, Recueil Dalloz, 1999. Somm., p. 109
- Livet, Pierre** - *Obligation et théorie des jeux*, Archives de philosophie du droit, t. 44, *L'obligation*, Dalloz, Paris, 2000, p. 163
- Loiseau, Gregoire** - *De l'obligation naturelle à l'obligation civile: l'entremise de l'engagement par volonté unilatérale*, Recueil Dalloz, 2005 Jurispr., p. 1393
- Loiseau, Grégoire** - *Réflexion sur la nature juridique du paiement*, J.C.P. (G) 2006.I (Doctr.).171, p. 1789
- Mazzoni, Cosimo Marco** - *Le don, c'est le drame. Le don anonyme et le don despotique*, RTDciv. 2004.701
- Marraud des Grottes, Gaëlle** - *obs.*, Cass. civ., 1<sup>re</sup>, 10 mai 2006, n. 04-19.099, Revue Lamy Droit civil, juillet-août 2006, 2150, p. 46

- Martin, Didier** – *Constitution de dot*, J.cl. civ., Communauté légale, art. 1438 à 1440, fasc.35
- Martin, Raymond** – *Aller et retour de Kelsen à Aristote*, RTDciv.1997.387
- Martin, Xavier** – *L'insensibilité des rédacteurs du Code civil à l'altruisme*, Revue historique de droit français et étranger, 1982, p. 589
- Marty, Gabriel** - *L'obligation naturelle, étude de droit français*, Ann. de la Faculté de Droit de Toulouse, 1960, t. VIII, fasc. 1, p. 45
- Maury, Jacques** – *Cause*, Rép. Civ. Dalloz, 1970
- Mauss, Marcel** - *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Année sociologique, nouvelle série, t. I (1923-1924), p. 30-186.
- Mayer, Huguette** – *Jeux et exception de jeu*, JCP, 1984.I.3141
- Mazeaud, Denis** - *Une volonté solitaire peut engendrer un lien de droit à la charge de celui qui l'exprime avec fermeté et précision*, Recueil Dalloz, 1997. Somm., p. 168
- Mazeaud, Henri** - *L'«absorption» des règles juridiques par le principe de la responsabilité civile*, Recueil Dalloz, 1935.chron.5
- Mazzoni, Cosimo Marco** – *Le don, c'est le drame. Le don anonyme et le don despotique*, RTDciv.2004.701(variétés)
- Mercadal, Barthélémy** - *Reconnaître: reconnaissances et actes recognitifs*, RTDciv.1963.481
- Mestre, Jacques** – *obs.*, Cass. civ., 1<sup>re</sup>, 16 juillet 1987, RTDciv.1988.133
- Mestre, Jacques** – *obs.*, Douai, 10 févr. 1993, RTDciv.1995.887
- Mestre, Jacques** – *L'engagement unilatéral a tiré le gros lot...*, *obs.*, Cass. civ., 1<sup>re</sup>, 28 mars 1995, RTDciv.1996.397
- Mestre, Jacques; Fages, Bertrand** – *obs.*, Cass. com., 30 mars 2005, RTDciv.2005.599
- Mestre, Jacques; Fages, Bertrand** - *Des limites de la confusion*, *obs.*, Cass. civ., 3<sup>e</sup>, 2 oct. 2002, RTDciv.2003.300
- Michaélidès-Nouaros, G.** – *L'évolution récente de la notion de droit subjectif*, RTD.civ.1966.216
- Mirabelli, Giuseppe, Puccinini, Silvia** - *Dialoghi in tema di liberalità*, în *Scintillae Iuris, Studi in memoria di Gino Gorla*, vol. III, Giuffrè Editore, Milano, 1994, p. 1941
- Molfessis, Nicolas** - *L'obligation naturelle devant la Cour de cassation: remarques sur un arrêt rendu par la première Chambre civile, le 10 octobre 1995*, Recueil Dalloz 1997 I. Chron., p. 85
- Monateri, Giuseppe** – *Règles et technique de la définition dans le droit des obligations et des contrats en France et en Allemagne: la synecdoque française*, RIDC I/1984, p.7

- Moore, Benoît** - *La théorie des sources des obligations: éclatement d'une classification*, Revue Juridique Thémis, 2002, t. 36, p. 689, [www.themis.umontreal.ca](http://www.themis.umontreal.ca) (14.07.2013)
- Moore, Benoît** - *La classification des sources des obligations: courte histoire d'une valse-hésitation*, Revue Juridique Thémis, 2002, t. 36, p. 275, [www.themis.umontreal.ca](http://www.themis.umontreal.ca) (14.07.2013)
- Moore, Benoît** - *De l'acte et du fait juridique ou d'un critère de distinction incertain*, Revue Juridique Thémis, t. 31, 1997, p. 277, [www.themis.umontreal.ca](http://www.themis.umontreal.ca) (14.07.2013).
- Mouralis, Jean-Louis** – *notă*, C.Ap. d'Aix-en-Provence, 30 nov. 1994, Recueil Dalloz 1996, Jurispr., p.36
- Mouralis, Jean-Louis** – *notă*, Cass. crim., 15 nov. 1993, Recueil Dalloz, 1995 Jurispr., p.302
- Mouralis, Jean-Louis** – *notă*, Cass. civ., 2<sup>e</sup>, 28 juin 1995, Recueil Dalloz, 1996.180
- Munteanu, Ioana Romana** - *Cauza liberalităților*, S.U.B.B. (Jurisprudentia) nr. 2/2003, p. 118
- Naurois (de), L.** - *Obligation juridique et obligation morale*, Mélanges Louis Falletti, Dalloz, Paris, 1971, p. 423
- Nicod, Marc** – *notă*, Cass. civ., 1<sup>re</sup>, 22 juin 2004, Recueil Dalloz, 2004 Jurispr., p. 2953
- Oppetit, Bruno** – *L'engagement d'honneur*, Recueil Dalloz, 1979, chron., p. 107
- Parisoli, Luca** – *Science normative et perfection spirituelle dans l'école franciscaine*, Archives de philosophie du droit, 2000, t. 44, *L'obligation*, p. 69
- Perlingieri, Pietro** - *Le vicende dell'obbligazione naturale*, Rivista di diritto civile (Padova), 1969, p. 356
- Picod, Yves** - *Remise de dette*, Rép. civ. Dalloz, sept. 2006
- Pignarre, Genevieve** – *notă*, Cass. civ., 1<sup>re</sup>, 10 oct. 1995, Recueil Dalloz, 1997. Jurispr., p. 155
- Planiol, Marcel** - *L'assimilation progressive de l'obligation naturelle et du devoir moral*, Rev. crit. législ. et jur. 1913.152
- Pop, Liviu; Vidu, Stelian** - *Reglementarea fideiuziunii în textele Noului Cod civil*, Revista Română de Drept Privat, nr. 2/2011, p. 194
- Pop, Liviu** - *Încercare de sinteză a principalelor teorii referitoare la fundamentele contractului, cu privire specială asupra teoriei autonomiei de voință și teoriei solidarismului contractual*, Revista Română de Drept Privat, nr. 5/2007
- Posner, Richard A.** - *The Problematics of Moral and Legal Theory*, Harvard Law Review, vol. 111, May 1998, no. 7, p. 1638-1710
- Poughon, Jean-Michel** – *Une constante doctrinale: approche économique du contrat*, Droits (Revue française de théorie juridique), t. 12, 1990, p. 47
- Radu, Mihnea-Dan** - *Răspunderea delictuală în reglementarea legii Aquilia*, Fiat Justitia,

nr. 2/2003, p. 12-22.

- Reghini, Ionel** - *Considerații privind drepturile potestative*, Pandectele Române nr. 4/2003, p. 236
- Rizoiu, Radu** - *Asupra unei abordări funcționale a scrisorii de garanție bancară cu privire specială asupra garanției independente. Noțiune*, Curierul Judiciar nr. 5/2004, p. 87
- Rizoiu, Radu** - *Asupra unei abordări funcționale a scrisorii de garanție bancară cu privire specială asupra garanției independente. Efecte*, în Curierul Judiciar nr. 10/2004, p. 111
- Robert, Pierre** – *Les origines de la répression des jeux en droit anglo-saxon: le contrôle de l’Homo ludens dans l’Angleterre du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Le jeu: un paradigme pour le droit, sous la direction de François Ost et Michel van der Chervoche, éd. L.G.D.J., Paris, 1992, p.
- Rochfeld, Judith** – *Cause*, Rép. Civ. Dalloz, janv. 2005
- Rotondi; Mario** - *Considérations en „fait” et en „droit”*, RTDciv.1977.2.
- Rouvière, Frédéric** - *L’obligation comme garantie*, RTDciv.2011.1
- Sériaux, Alain** - *Heurs et malheurs de l’esprit de système: la théorie du patrimoine d’Aubry et Rau*, în **J.-M. Poughon (dir.)**, *Aubry et Rau. Leur oeuvres. Leur enseignements*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2006, p. 79
- Sériaux, Alain** - *Pluralisme juridique et droit naturel*, Revue de la recherche juridique. Droit prospectif, 1993.2.585
- Sériaux, Alain** - *La notion juridique de patrimoine. Brèves notations civilistes sur le verbe avoir*, RTDciv.1994.801
- Sériaux, Alain** - *L’engagement unilatéral en droit positif français actuel*, în **C. Jamin, D. Mazeaud (dir.)**, *L’unilatéralisme et le droit des obligations*, L.G.D.J., Paris, 1999, p. 7
- Sériaux, Alain** – *Question controversée: la théorie du non-droit*, Revue de la recherche juridique. Droit prospectif, 1995.1.13
- Sériaux, Alain** – *Conception juridique d’une opération économique: le paiement*, RTDciv.2004.225
- Sériaux, Alain** – *La notion de contrat synallagmatique*, în *Le contrat au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Études offertes à Jacques Ghestin*, L.G.D.J., Paris, 2001, p. 777
- Sève, R.** - *Déterminations philosophiques d’une théorie juridique: La théorie du patrimoine d’Aubry et Rau*, Archives de philosophie du droit, t. 24, *Les biens et les choses en droit*, 1979, p. 247
- Sourioux, Jean-Louis** - *Pothier ou le Sphinx d’Orléans*, Droits (revue française de théorie, de philosophie et de culture juridiques), t. 39, 2004, p. 69
- Stoica, Valeriu** - *Drepturi patrimoniale atipice*, Dreptul nr. 3/2003, p. 33
- Testu, Frédéric-Xavier** – *Les glossateurs*, RTDciv.1993.279

- Théry, Philippe** – *obs.*, Cass. com., 22 mai 2007, RTDciv.2007.805
- Thibierge-Guelfucci, Catherine** - *Libres propos sur la transformation de droit des contrats*, RTD.civ.1997.357
- Tourneau (Le), Philippe** – *Le Code civil et le jeu*, La vie judiciaire, 5 au 11 févr. 1973, p. 1
- Tourneau (Le), Philippe** – *UBU et le P.M.U.*, La vie judiciaire, 8 au 14 janv. 1973, p. 11
- Vasilescu, Paul** – *Manifestări de voință non-juridice*, Pandectele Române – 140 de ani de la nașterea lui Constantin Hamangiu (1863-1932). Culegere de studii, Supliment la nr. 1/2003, p. 239
- Vasilescu, Paul** - *Légitimité et inégalité en matière civile*, ARCHES, Revue Internationale de Sciences Humaines, t. 8, 2005, <http://www.arches.ro>. (cit. la 10.05.2013)
- Vasilescu, Paul** – *Un chip al postmodernismului recent: dreptul consumatorului*, în P. Vasilescu (coord.), *Consumerismul contractual. Repere pentru o teorie generală a contractelor de consum*, Ed. Sfera Juridică, Cluj-Napoca, 2006, p. 1
- Veaux, Daniel** – *Obligations naturelles*, J.-Cl. civ., art. 1235 à 1248, fasc. 10
- Vialatte, Thérèse** - *De l'effet extinctif de la réunion sur une même tête de qualités contraires et ses limites*, RTDciv.1978.567
- Villey, Michel** - *Métamorphoses de l'obligation*, Archives de Philosophie du Droit, t. XV, *Philosophies du Droit Anglaises et Américaines et diverses essais*, CNRS, Sirey, 1970, p. 287
- Visscher, Fernand (de)** – *Les origines de l'obligation «ex delicto»*, Revue historique du droit français et étranger, 1928, p. 335
- Vivant, Michel** - *Le fondement juridique des obligations abstraites*, Recueil Dalloz, 1978.I.Chron..IX, p. 39
- Zénati, Frédéric** - *Pour une rénovation de la théorie de la propriété*, RTD.civ.1993.305
- Zénati-Castaing, Frédéric** - *La propriété, mécanisme fondamentale du droit*, RTDciv.2006.445
- Zweigert, Konrad** - *Du sérieux de la promesse. Remarques de droit comparé sur la distinction des actes qui obligent de ceux qui n'obligent pas*, Revue internationale de droit comparé, 1964, p. 33-44

